



102, DE LA FABRIQUE, SAINT- MARC-SUR-RICHELIEU, QC, J0L 2E0
enviro@smsr.quebec

Procès-verbal

Rencontre du 25 novembre 2019 à 19h

Étaient présents : Mesdames Lise Beauchemin, Lucie Sauvé et Elena Cocco ainsi que messieurs Denis Vallée, Yvon Forget, Kervin Van Damme, et Marc Bouisset.

Était également présente madame Nathali Rodriguez, inspectrice en bâtiment et environnement agissant comme secrétaire du comité.

Était absent : Monsieur Michel Robert.

Partie 1 - Formalités

1. Vérification du quorum

Le quorum est vérifié.

2. Adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par monsieur Marc Bouisset, et unanimement résolu que l'ordre du jour soit adopté tel que proposé.

3. Adoption du procès-verbal de la rencontre du 9 septembre 2019

Il est proposé par monsieur Marc Bouisset, et unanimement résolu que le procès-verbal de la rencontre du 9 septembre 2019 soit adopté.

4. Adoption du procès-verbal de la rencontre du 28 octobre 2019

Il est proposé par monsieur Marc Bouisset, et unanimement résolu que le procès-verbal de la rencontre du 28 octobre 2019 soit adopté.

Partie 2 – Suivis de dossiers et information

5. Délai d'appréciation du procès-verbal

Le délai d'appréciation fut fixé à 5 jours ouvrables à partir de la date de réception

6. Envoi du règlement du CCE aux membres

Suite à la rencontre du 28 octobre 2019, madame Nathali Rodriguez à envoyé par courriel le règlement du CCE aux membres du comité.

Partie 3 – Dossiers à traiter

7. Compagnies d'entretien des systèmes de fosses septiques

Dans le but de casser le monopole des compagnies d'entretien des systèmes de fosses septiques, il faudrait se diriger dans une direction qui permettrait à la municipalité de gérer l'activité d'entretien de ces systèmes. Une collaboration entre les MRC serait également une action favorable à prendre dans cette direction. Madame Lucie Sauvé avance qu'à défaut de se débarrasser de ces dispendieux systèmes, il faut briser le monopole de la vérification annuelle. Monsieur Kervin Van Damme affirme que dans le cas d'une éventuelle inaction du gouvernement à ce sujet, il sera alors nécessaire d'adopter un plan d'action.

8. Projet de récupération du verre

Le territoire de la municipalité de Saint-Marc-sur-Richelieu étant assez vaste, il faudrait également connaître les autres points de dépôt des municipalités avoisinantes. Cela facilitera la récupération du verre de ses citoyens qui ne demeurent près du futur point de dépôt de Saint-Marc-sur-Richelieu.

9. Construction d'un hélicoptère

Un suivi par la municipalité sera nécessaire entourant la construction d'un hélicoptère en bande riveraine de la rivière Richelieu.

10. Déclaration d'urgence climatique et gaz naturel liquéfié

Il est proposé de relire la Déclaration d'Urgence Climatique pour voir en quoi la municipalité pourrait être cohérente et ainsi adopter une résolution contre le GNL. Le tout devra toutefois rester en suspend en attendant les résultats de l'audience du BAPE prévus pour 2020.

11. Consommation énergétique de la municipalité

Advenant un changement du système énergétique de la municipalité, le CCE désire en être avisé.

12. Révision de la politique environnementale de la municipalité

Réviser la politique environnementale de la municipalité en 2020.

Partie 4 – Varia et conclusion

13. Varia

14. Clôture de la rencontre

La rencontre se termine à 21h20